



Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Un budget dynamique et responsable

Morin-Heights, le 11 décembre 2024 - Le conseil municipal a adopté un budget de fonctionnement équilibré de 17 402 090\$ lors d'une séance extraordinaire tenue le 11 décembre. Au cours de celle-ci, il a également adopté un programme triennal d'immobilisations (PTI) 2025-2026-2027 de 35 340 084\$, dont 20 997 500\$ pour le projet d'assainissement des eaux usées prévu en 2026 et en 2027, conditionnellement à l'obtention d'une subvention du programme PRIMEAU couvrant 90% des coûts de ce projet.

En ce qui concerne le budget de fonctionnement, on note que la conjoncture économique est très différente de ce qu'elle était il y a un an de cela. En effet, l'inflation est en nette baisse et les taux d'intérêt suivent graduellement la cadence, ce qui a un effet positif pour les finances de la ville. Notons également qu'un nouveau rôle d'évaluation entre en vigueur le 1^{er} janvier prochain. En conséquence, la richesse foncière uniformisée de la Municipalité passe à près de 2,2 milliards de dollars, soit 56% de plus que l'an dernier, 64% de plus qu'en janvier 2022 il y a trois ans.

Ce faisant, le conseil décrète une **baisse du taux de la taxe foncière générale de 33,8%**, à 49,58 cents pour chaque tranche de 100\$ d'évaluation. Le fardeau fiscal global des contribuables de Morin-Heights augmente de **1,8%**, soit le taux d'inflation de la région métropolitaine de Montréal au 30 septembre 2024.

La masse salariale représente 38,7% des dépenses de la Municipalité. Ce faisant, elle se maintient au même niveau observé au cours des 10 dernières années, soit de 36% à 40% de l'ensemble des dépenses.

Le tarif de gestion des matières résiduelles est gelé au niveau de 2024 à 282\$. Le tarif du service de l'eau est maintenu à 303\$ pour une 13^{ème} année consécutive. Notons par ailleurs le gel des tarifs du Service de l'urbanisme et de l'environnement à leur niveau de 2024.

La quote-part de la Municipalité à la MRC est en hausse de 8,5% tout comme les frais du Service de police de la Sûreté du Québec.

Le budget prévoit des crédits additionnels pour l'adaptation aux changements climatiques pour, entre autres, accélérer le rythme d'entretien du réseau d'égout pluvial et de fossés.

Les cadres de la Municipalité recevront une augmentation salariale de 1,8%. Les pompiers auront droit à une hausse de leur traitement salarial de 2,5% et les cols bleus et blancs 2,55%.

Le budget d'investissement du PTI sera consacré à différents travaux de voirie, dont le resurfaçage de divers chemins et rues et la réfection de la portion nord du chemin Watchorn, cette dernière incluant la réfection de l'aqueduc dans le secteur concerné.

Des investissements conditionnels à la confirmation d'une subvention sont prévus pour l'agrandissement de la caserne. Le PTI prévoit aussi le remplacement d'un véhicule autopompe pour le Service de sécurité publique et incendie.

La Municipalité poursuivra ses travaux de planification de l'aménagement du parc Basler. Des crédits sont aussi alloués pour la culture, la vie communautaire et les événements, maintenant ainsi le cap sur un milieu de vie vivant et dynamique.

Enfin, la Municipalité confirme ses premiers investissements dans l'entretien de certains bâtiments du domaine Castel Marie acquis en 2023.

- 30 -

Source : Hugo Lépine
Directeur général / greffier-trésorier
Municipalité de Morin-Heights
(450) 226 3232, poste 101
municipalite@morinheights.com